

L'étude du tiers secteur au Québec : comment saisir la spécificité québécoise ?

Rachel Laforest

Volume 30, numéro 1, 2011

Comparer le Québec : approches, enjeux, spécificités

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1006058ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1006058ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise de science politique

ISSN

1203-9438 (imprimé)

1703-8480 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Laforest, R. (2011). L'étude du tiers secteur au Québec : comment saisir la spécificité québécoise ? *Politique et Sociétés*, 30(1), 43–55.
<https://doi.org/10.7202/1006058ar>

Résumé de l'article

Cet article propose d'examiner comment l'approche comparative est couramment utilisée pour étudier le tiers secteur au Québec et au Canada. À partir de son expérience, l'auteure présente les défis conceptuels et méthodologiques qui se posent dans l'application d'une approche comparative à l'étude de ces phénomènes. Le regard unique que les chercheurs québécois ont apporté à ce champ d'études y est mis en évidence. Enfin, les apports d'un plus grand recours à l'approche comparée entre le Québec et le Canada et entre le Québec et les autres provinces canadiennes est exploré afin de mieux comprendre leurs réalités réciproques, leurs singularités, et ainsi enrichir leur connaissance de l'autre.

L'étude du tiers secteur au Québec : comment saisir la spécificité québécoise ?

Rachel Laforest
Queen's University
laforest@queensu.ca

Cet article propose d'examiner comment l'approche comparative est couramment utilisée pour étudier le tiers secteur au Québec et au Canada. À partir de son expérience, l'auteure présente les défis conceptuels et méthodologiques qui se posent dans l'application d'une approche comparative à l'étude de ces phénomènes. Le regard unique que les chercheurs québécois ont apporté à ce champ d'études y est mis en évidence. Enfin, les apports d'un plus grand recours à l'approche comparée entre le Québec et le Canada et entre le Québec et les autres provinces canadiennes est exploré afin de mieux comprendre leurs réalités réciproques, leurs singularités, et ainsi enrichir leur connaissance de l'autre.

This article provides a review of the current uses of the comparative approach in the study the third sector in Quebec and in Canada. Drawing on her own research experience, the author discusses some of the conceptual and methodological challenges that result from using a comparative approach to study these phenomenons. The unique perspective used by Quebec researchers in that specific field of study is illustrated. Finally, the contribution of a greater recourse to comparative analyses between Quebec and Canada, and between Quebec and other Canadian provinces is explored in order to better understand their reciprocal realities and singularities, and in so doing, enrich their mutual understanding.

L'étude du tiers secteur a sans conteste gagné en popularité au cours des vingt dernières années. La croissance rapide des organismes de charité, de philanthropie et de bénévolat les a propulsés comme acteurs incontournables sur la scène politique dans la plupart des pays industrialisés. L'importance de ces acteurs dans la provision de services a contribué à une visibilité politique et scientifique renouvelée des enjeux de gouvernance, car nous en ressentons de plus en plus l'impact. De nouveaux experts provenant principalement de l'administration publique, des sciences économiques et de l'école des affaires se sont saisis de ces questions et les ouvrages touchant au tiers secteur se sont multipliés. Cet intérêt renouvelé a contribué à l'établissement d'un domaine de recherche à part entière avec son propre réseau de conférences et de périodiques (Jetté *et al.*, 2000).

Dès le départ, un des grands défis de ce champ d'études a été la définition de l'objet d'étude afin de délimiter les caractéristiques communes de ces organisations. Encore à ce jour, diverses appellations sont utilisées pour décrire les institutions et

les pratiques qui ne relèvent pas du domaine public ou privé (Hodgkinson et Painter, 2002: 1; Lohmann, 2007)¹. En partie attribuable à la nature multidisciplinaire de ce champ d'études, une bonne part de la recherche demeure absorbée par ce débat récurrent qui vise à circonscrire l'objet d'analyse de façon claire. Parler en termes de « tiers secteur » constitue en soi une simplification inévitable. Cela implique que certaines caractéristiques ou dimensions peuvent être extraites afin de construire une unité d'analyse valable pour tous les temps et les espaces. Cela est nécessaire pour établir des comparaisons à large échelle entre diverses nations. Par contre, cette approche ne permet pas de comprendre la spécificité du tiers secteur au Québec puisqu'elle brouille des dimensions centrales de l'action collective.

Cet article s'intéresse donc à la façon d'envisager et de mener la comparaison du tiers secteur au Québec. Pour ce faire, il examine différentes stratégies comparatives. La question centrale de l'analyse est la suivante: est-ce que les catégories, les approches théoriques et les concepts utilisés dans l'étude comparée du tiers secteur permettent de bien saisir la spécificité québécoise? Après avoir analysé les pratiques courantes, les techniques d'enquête et les objets d'analyse courants, l'article s'interroge sur les défis et les voies de recherche potentielles qui découlent de l'application d'une approche comparative à l'étude du tiers secteur au Québec. Ultimement, la politique comparée est présentée comme une démarche indispensable à toute recherche sur le tiers secteur.

Saisir l'objet d'analyse

Le champ d'études sur le tiers secteur comporte présentement une part non négligeable d'analyses comparatives. Depuis les années 1990, des chercheurs associés au Centre for Civil Society Studies de l'Université Johns Hopkins ont développé une méthode d'analyse comparative qui repose sur l'identification et le recensement de tous les organismes sans but lucratif dans les différents pays². Le tiers secteur est défini comme l'ensemble des organisations qui sont simultanément institutionnalisées³; privées, c'est-à-dire distinctes de l'État; indépendantes avec leur propres instances décisionnelles; non distributrices de profit à leurs membres ou administrateurs; et qui comportent un certain degré de participation de bénévoles. Des profils des secteurs d'activité ont aussi été établis⁴. L'objectif principal de cet axe de recherche a été de définir le secteur, d'établir les frontières entre les acteurs privés, publics et ceux du tiers secteur, afin de produire des standards de comparaison qui permettent d'évaluer la taille, la portée, la composition et le financement du secteur.

-
1. Les définitions en vogue parlent diversement de « tiers secteur », de « secteur bénévole », d'« économie sociale », de « secteur à but non lucratif », de « secteur communautaire » et même de « secteur bénévole et communautaire ». Afin de simplifier la terminologie, nous utilisons l'expression « tiers secteur » dans cet article dans un sens large, sans pour autant devenir prisonnier d'une conceptualisation particulière. Nous croyons plutôt à la nécessité de décentrer le tiers secteur et de développer des outils comparatifs qui nous permettraient de saisir la pluralité des acteurs qui le composent.
 2. Pour plus d'information, visiter (<http://www.ccss.jhu.edu/>), consulté le 13 septembre 2009.
 3. Les organisations non déclarées et éphémères sont exclues de l'analyse.
 4. La classification commune identifie dix secteurs d'activité: culture, sport et loisirs; éducation et recherche; santé; services sociaux; environnement; développement local et logement; services juridiques et défense des droits; intermédiaires philanthropiques; activités internationales; syndicats et associations professionnelles.

Jusqu'à ce jour, plus de 40 pays, dont récemment le Canada, ont participé à cette étude. Cette base de données qui repose sur une approche structurelle et opérationnelle pour identifier et recenser les activités du tiers secteur a mené à de nombreuses études quantitatives à portée internationale. Parmi les thèmes étudiés, on peut citer: la philanthropie, le bénévolat, le rôle du tiers secteur ainsi que l'analyse des conditions qui facilitent le développement et la croissance du secteur. Ces travaux en pleine expansion ont permis aux chercheurs dans plusieurs pays de développer un langage commun porté par un certain nombre d'indicateurs quantitatifs. Cette base de données a successivement enrichi notre compréhension du tiers secteur en élargissant l'éventail des études de cas et des régions étudiées. Par exemple, au Canada, on a pu observer que le poids du bénévolat dans le secteur, en termes de main-d'œuvre, est moindre en comparaison aux autres pays développés. Le mode de financement des organisations du tiers secteur est comparable à celui des autres pays développés, bien que le Canada repose plus sur le financement gouvernemental que sur le revenu gagné. On sait également que 74 % des organismes du tiers secteur contribuent à des fonctions de services alors que la moyenne internationale et la moyenne des pays développés sont de 64 % et de 65 % respectivement.

Cette série de données a une valeur analytique significative. D'ailleurs, le projet Johns Hopkins a développé un programme de comparaison internationale en regroupant les pays autour de leurs caractéristiques communes afin de dégager une théorie sur les origines sociales d'une société civile. Cet examen des modèles de développement de la société civile est fondé sur une analyse comparative détaillée des variables organisationnelles et structurelles mises en relation avec les écrits historiques et contemporains. Le Canada, par exemple, partage des caractéristiques avec les Pays-Bas, la Belgique, la France, l'Allemagne et l'Irlande. Puisque le financement gouvernemental est important et que les activités de prestation de services sont prépondérantes dans chacun de ces pays, leur conceptualisation de la société civile a été qualifiée comme relevant d'un « modèle de partenariat d'aide sociale ». Cette approche typologique demeure contestée puisque l'analyse est essentiellement guidée par les unités d'analyse étroites qui ne reflètent parfois pas la réalité sur le terrain (Ragin, 1998). L'explication des différentes formes de participation et d'engagement ne saurait se réduire à l'analyse détaillée de traits organisationnels. De plus, la définition du tiers secteur adoptée par le projet Johns Hopkins obscurcit plusieurs dimensions des organisations de la société civile en favorisant le statut organisationnel au-delà des autres critères (Van Til, 2009).

En dépit de ces difficultés, le cadre d'analyse du projet Johns Hopkins représente à ce jour la source d'information reconnue pour l'analyse comparée entre pays en raison de sa couverture et de ses procédures de validation des données. Reconnaissant l'importance de la contribution du tiers secteur, plusieurs gouvernements ont mis en place leurs propres systèmes de suivi du tiers secteur modelé sur ce cadre d'analyse. L'Organisation des Nations Unies a même élaboré des lignes directrices internationales, avec le soutien de Johns Hopkins, qui ont donné lieu au *Manuel des institutions sans but lucratif dans le système des comptes nationaux* (ONU, 2003). Le cadre d'analyse du projet Johns Hopkins présente des avantages évidents sur les plans de l'analyse et de la recherche empirique. Au Canada et au Québec, on dispose d'ailleurs de plusieurs sources statistiques qui ont suivi de près ces développements.

Sources de données sur le tiers secteur au Canada et au Québec

Au Canada, on répertorie au moins trois sources de données quantitatives à grande portée : l'Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation ; le Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat dans le cadre du Système de comptabilité nationale du Canada ; et l'Enquête nationale sur les organismes bénévoles et sans but lucratif. Ces sources de données peuvent toutes être désagrégées pour dresser des portraits du tiers secteur au palier provincial. Bien que ce soient des sources importantes pour effectuer des comparaisons entre provinces, ou même entre le Canada et le Québec, très peu de chercheurs québécois ont tiré profit de ces données car elles sont de valeur inégale pour saisir la spécificité québécoise.

L'Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation, menée par Statistique Canada en 1997, en 2000, en 2004 et en 2007, comprend des données sur les activités bénévoles, les dons de charité et la participation civique récoltées auprès de plus de 13 000 répondants. Il s'agit de la plus grosse enquête de son genre au monde, compte tenu du nombre de répondants. L'enquête ayant été reproduite dans le temps, les données longitudinales donnent l'occasion de tracer l'évolution de ces phénomènes. Cette réitération de l'étude a permis de développer des indicateurs qui, au fil du temps, sont plus fidèles à la réalité canadienne et québécoise.

Prenons par exemple la première Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation menée en 1997 (Statistique Canada, 1998). Cette enquête était basée sur une série de questions posées à un échantillon de Canadiens quant à leurs dons de charité, leurs activités bénévoles et leur participation au sein d'organismes civiques ou communautaires. Ensemble, ces données constituaient un indicateur de participation civique. Elles ont révélé que les niveaux de participation civique étaient significativement plus bas au Québec que dans les autres provinces canadiennes (Statistique Canada, 1998 ; Caldwell et Reed, 1999). En Saskatchewan, province avec le plus haut niveau de participation civique, la moyenne de la valeur des dons de charité était de l'ordre de 308 \$, alors que la moyenne québécoise était de 127 \$. En Saskatchewan, 45 % de la population faisait du bénévolat, comparativement à 22 % au Québec. Finalement, 60 % de la population saskatchewannaise était impliquée dans des organisations civiques ou communautaires, alors que celle du Québec ne l'était que dans une proportion de 43 %. À première vue, les Québécois paraissent moins généreux et moins engagés dans leur société, et d'ailleurs certains chercheurs ont fait ce commentaire sur la place publique (*id.*, 1999). Cependant, les indicateurs se sont révélés inappropriés pour saisir la réalité québécoise.

Les dimensions des phénomènes sur lesquels l'enquête s'était attardée sont différentes au Québec. Le sens donné aux indicateurs, aux questions posées et aux phénomènes étudiés peuvent varier lorsqu'on cherche à comparer des cas qui se distinguent culturellement l'un de l'autre. Le Québec étant francophone, certaines questions ou catégories n'ont pas le même sens que dans les autres provinces. Par exemple, le terme « bénévole » est une faible traduction française du terme « volunteer » et n'est pas couramment utilisé dans le vocabulaire francophone (Simone-Cussett, 1998). On peut donc se questionner sur l'adéquation du concept de « bénévole » pour saisir l'expérience des Québécois impliqués dans les organisations du tiers secteur. Ceux-ci utilisent le terme « militant » plus souvent que « bénévole ».

Dans l'Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation subséquente, menée en 2000, la définition de participation civique a été élargie pour inclure les formes de dons et d'activités dites « informelles », c'est-à-dire qui ne passaient pas par l'intermédiaire d'une organisation. Les résultats ainsi obtenus ont démontré que les Québécois avaient une préférence marquée pour les formes de participation informelle, comparativement aux autres Canadiens. Cette préférence n'avait pas pu être identifiée en 1997. Lorsque ces données ont été incorporées aux indicateurs de participation civique, les différences provinciales se sont estompées (Reed et Selbee, 2003). Grâce à ce travail d'essais et d'erreurs, les enquêtes subséquentes ont été attentives à cette dimension et ont présenté un portrait plus fidèle de la participation civique au Québec. Force est de constater qu'il y a des défis conceptuels qui se manifestent dans une approche comparative principalement quantitative et qui sont d'autant plus complexes lorsqu'on cherche à l'adapter à des terrains d'enquête culturellement divers.

La deuxième source de données importante au Canada est le Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat dans le cadre du Système de comptabilité nationale du Canada (SCN), compilé par Statistique Canada. Ce Compte satellite regroupe l'information sur les organisations du tiers secteur de plusieurs sources secondaires auparavant dispersées. À partir de ces données, la valeur de l'activité économique du bénévolat et du secteur sans but lucratif peut être évaluée au-delà des simples opérations monétaires. En soi, l'évaluation du poids économique des activités du tiers secteur est essentielle car elle aide à établir l'importance du secteur sur les plans politique et économique. Puisque le Compte satellite a suivi les normes de l'ONU, il a le mérite de se prêter facilement à la comparaison à l'échelle internationale. Par exemple, il est possible d'affirmer que le Canada possède le deuxième secteur en importance au monde en référence à la proportion de la population active qu'il emploie – devant les États-Unis (Statistique Canada, 2004). Compte tenu de telles données empiriques, il est difficile de nier la force économique du secteur.

Au Québec par ailleurs, ces données offrent malheureusement un portrait limité du poids des organisations du tiers secteur. Premièrement, pour accroître sa valeur comparative, le Compte satellite de Statistique Canada a adopté la définition du tiers secteur proposée par l'ONU et le projet Johns Hopkins. Cette définition ne considère pas le critère de prise de décision démocratique qui est central à la façon dont les acteurs de l'économie sociale se définissent dans le contexte québécois (Vaillancourt et Tremblay, 2002; Vaillancourt, 2006: 8). Deuxièmement, le critère de non-distribution sur lequel repose la définition du tiers secteur élimine complètement de l'échantillonnage la plupart des coopératives et des mutuelles, ainsi que les organisations d'économie sociale si centrales au Québec (Laville, 1994; Evers et Laville, 2004; Vaillancourt et Chartrand, 2005). Selon Marie Bouchard et ses collaborateurs (2006: 3), « les approches du tiers secteur – de la société civile et du sans but lucratif – ne permettent pas de saisir adéquatement l'économie sociale: elles sont à la fois trop vastes et trop restrictives ». Au Québec, l'économie sociale, les coopératives et les mutuelles font partie intégrante du tiers secteur et du paysage politique. Le poids du tiers secteur au Québec ne peut être évalué sans y faire référence. Il y a là un déboîtement conceptuel qui n'est pas négligeable, surtout si l'objectif est de saisir la réalité québécoise.

Une troisième source de données sur le tiers secteur au Canada et au Québec est l'Enquête nationale sur les organismes bénévoles et sans but lucratif menée par un consortium d'organismes⁵ et dirigée par Imagine Canada en 2004. Cette enquête renferme des données sur près de 13 000 organismes, leur domaine d'activité, leurs caractéristiques organisationnelles et leurs sources de financement. Ces données ont permis d'identifier les défis organisationnels auxquels les organismes font face, tant au niveau fédéral qu'au niveau provincial. Le Québec ayant également participé à cette étude, les données quantitatives sur l'état du tiers secteur au Québec y sont aussi compilées.

Par exemple, l'Enquête nationale sur les organismes bénévoles et sans but lucratif a révélé que 57 % des organismes à but non lucratif et bénévoles au Canada se situent au Québec et en Ontario. Il y a plus d'organisations au Québec qu'en Ontario par rapport à la taille de la population, malgré le fait que seulement 23 % des bénévoles au Canada y œuvrent. De plus, les organisations québécoises reçoivent une proportion moindre des revenus annuels enregistrés. En fait, 51 % de toutes les sources de revenus des organisations au Québec proviennent de subventions et de contributions gouvernementales, de loin la plus forte proportion comparativement aux autres provinces (Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale, 2006; Buissières *et al.*, 2006).

Ces données dressent le portrait d'un tiers secteur au Québec qui est large, principalement soutenu par l'État, et qui ne repose pas sur une base de main-d'œuvre bénévole. Ces données permettent ainsi au chercheur d'identifier des facteurs de différenciation entre les provinces. Néanmoins, l'analyse demeure un exercice de classification et donc n'a qu'une valeur relative. Encore une fois, les résultats seraient plus près de la réalité québécoise si l'analyse incluait les coopératives, les mutuelles et les organisations de l'économie sociale.

Si les études du tiers secteur ont augmenté en nombre durant les quinze dernières années, il est évident qu'il existe encore parmi celles-ci une certaine disparité en faveur de l'analyse quantitative, étant donné la forte influence américaine sur les questions de la discipline. Cet ethnocentrisme, critiqué par de nombreux chercheurs européens et québécois, a marqué le champ de recherche dans son ensemble (Evers et Laville, 2004; Vaillancourt et Chartrand, 2005). L'analyse quantitative a tendance à exclure toute réflexion sur la spécificité des acteurs et leurs comportements politiques. La conséquence qui en découle demeure une connaissance embryonnaire des organisations du tiers secteur en tant qu'acteurs politiques et acteurs de changement social. Sans renier l'importance de l'analyse quantitative, il importe également de développer des cadres d'analyses comparatives qui permettent de tenir compte du contexte plus large dans lequel le tiers secteur évolue. L'étude comparée du tiers secteur ne pourra faire longue route dans un cadre d'analyse qui dénature les organisations en se focalisant uniquement sur leurs dimensions organisationnelles et structurelles et qui perd de vue les formes d'actions plus politisées du tiers secteur.

5. Le consortium comprend l'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale de l'Université du Québec à Montréal, la Canada West Foundation, le Conseil canadien de développement social, le Capacity Development Network de l'Université de Victoria, le Community Services Council de Terre-Neuve-et-Labrador, la Public Policy and Third Sector Initiative de la School of Policy Studies de l'Université Queen's, le Secretariat on Voluntary Sector Sustainability de la Manitoba Voluntary Sector Initiative et Statistique Canada.

Si l'objectif de l'analyse comparative est de comprendre, l'axe de comparaison doit être pertinent à la réalité que l'on cherche à expliquer et non pas être une abstraction qui est déconnectée du contexte.

Sans vouloir tomber dans une approche culturaliste, les exemples présentés – soit l'importance des valeurs démocratiques, la place des coopératives, des mutuelles et de l'économie sociale au Québec, la préférence des québécois pour les formes de participation informelles et même le langage utilisé pour décrire le secteur et ses activités – illustrent tous qu'il y a chez les Québécois une façon singulière de comprendre l'engagement des acteurs sociaux dans le politique et qui influe sur les pratiques sociales. Pour mener une analyse comparée dans ce contexte, il importe donc de sélectionner des axes de comparaison pertinents au cas québécois et pouvant mener à des généralisations analytiques significatives.

Comment saisir la spécificité québécoise

Le Québec occupe une place unique dans le contexte nord-américain. Le Québec est la seule province francophone dans un pays majoritairement anglophone et très proche géographiquement des États-Unis. Le Québec se situe donc dans un carrefour entre la culture européenne et américaine (Vaillancourt et Chartrand, 2005; Vaillancourt, 2006). Il en résulte que son contexte institutionnel, politique et social est singulier. Jusqu'en 1960, l'église catholique a joué un rôle important dans le développement des institutions sociales et culturelles au Québec. Avec la Révolution tranquille, les domaines de la santé, de l'éducation et des services sociaux ont été pris en charge par l'État. Cette période fut également marquée par l'émergence de l'activisme communautaire comme force politique qui promeut un projet de société, un projet de démocratie sociale. L'État québécois a historiquement eu tendance à vouloir saisir ou coopter les projets du tiers secteur, donc le secteur a cherché continuellement à protéger son autonomie, sans pour autant compromettre sa participation au processus politique. Il en résulte que certains observateurs ont qualifié la relation entre l'État et le tiers secteur au Québec de « coopération conflictuelle » ou de « participation contradictoire » (White, 2001). Encore à ce jour, le tiers secteur occupe une place privilégiée dans l'arène politique québécoise et la politique québécoise est plus progressiste que ses contreparties provinciales.

Étudier le Québec, c'est donc se pencher sur une histoire politique unique marquée par un tiers secteur fort et vibrant. Il n'est donc pas surprenant que les approches théoriques centrées sur la société soient demeurées prédominantes au Québec (Cardinal, 2005). La nature des enjeux politiques, économiques et sociaux au Québec fait également en sorte que les chercheurs se sont longtemps intéressés à comprendre la société dans laquelle ils s'inscrivent. On retrouve une longue tradition d'études qui s'est attardée aux acteurs dans le tiers secteur, soit de sociologie, de travail social, de santé et services sociaux, et donc l'influence de la tradition de sociologie politique est encore décelable⁶. Cette tradition a marqué de façon significative les thèmes et les questions abordés par les chercheurs québécois. Ces

6. Voir entre autres les travaux de Benoît Lévesque, Yves Vaillancourt, Gilles Bourque, Jean Panet-Raymond, Deena White et Margie Mendell.

derniers s'interrogent principalement sur l'impact des organismes du tiers secteur dans les processus politiques et inscrivent leur réflexion dans le cadre plus large du développement social, économique et politique de la société québécoise.

La démarche comparative permet d'expliquer la place du tiers secteur dans les transformations sociales contemporaines. Lorsque vient le temps de situer le Québec par rapport aux développements ailleurs au Canada ou dans le monde, il importe de discerner les points communs entre les cas afin d'établir des axes de comparaison et obtenir des résultats d'analyse valables. La politique comparée offre un ensemble d'approches théoriques parmi les plus fructueuses en science politique et en sociologie politique, qui permet d'ancrer l'analyse de plusieurs sujets, de faire un découpage judicieux et d'identifier les avenues de recherche. Néanmoins, l'opérationnalisation de la comparaison avec le Québec pose un ensemble de défis: la construction de l'objet comparatif, l'unité des entités à comparer et l'échelle d'analyse.

En termes de construction de l'objet comparatif, l'analyse du tiers secteur se doit d'abord et avant tout de reconnaître la diversité des différents éléments constitutifs du secteur. Un regard attentif sur le tiers secteur dans plusieurs contextes permet de constater qu'il est loin de constituer un groupe cohérent. Comme noté précédemment, les coopératives, les mutuelles et les organisations d'économie sociale occupent une place importante dans le paysage politique québécois. C'est également le cas dans les pays européens et en particulier en France. Au Québec, les organismes de défense des droits collectifs ont marqué de façon significative l'univers politique, alors que, dans le reste du Canada, cette forme d'action politique est véhémentement critiquée dans les milieux politiques (Laforest et Orsini, 2005). D'ailleurs, le gouvernement québécois, reconnaissant l'importance de leur rôle dans la défense des droits collectifs, offre du financement spécifique pour soutenir ces activités par le biais du Secrétariat d'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS) (Laforest et Phillips, 2001). Le gouvernement du Canada a complètement éliminé le financement pour l'action sociale depuis le tournant de ce siècle. Une autre singularité du Québec est que les organismes de charité et de philanthropie occupent un espace marginal dans l'arène politique. Tel que discuté précédemment, le bénévolat et les dons de charité ne sont pas une forme privilégiée d'action sociale au Québec. Au Canada et aux États-Unis, les organisations prépondérantes sur la scène politique sont des organismes de philanthropie et de charité. Ce sont habituellement des organismes qui sont bien établis et bureaucratisés.

Par ailleurs, la configuration des acteurs du tiers secteur mobilisés autour du gouvernement provincial au Québec diffère également de façon significative des autres provinces canadiennes. D'une part, dans la plupart des provinces canadiennes – exception faite du Québec –, les organisations du tiers secteur sont en général faiblement articulées au niveau provincial. On y trouve des organisations provinciales qui représentent les intérêts des citoyens dans des champs d'activité particuliers, mais il y a très peu d'interaction entre les différents champs d'activité. La forte présence du gouvernement canadien dans les grands débats sociaux, autour des enjeux de citoyenneté et dans l'élaboration des programmes sociaux, a fait en sorte que les organismes parapluie ont historiquement gravité autour du gouvernement fédéral, et ce, aux dépens d'une présence provinciale. C'est donc au niveau fédéral et non au niveau provincial que les acteurs sociaux ont eu tendance à collaborer au-delà de leur domaine d'activité, qu'ils ont développé des discours et des visions communs autour de diverses politiques publiques.

D'autre part, au Québec, les acteurs du tiers secteur interagissent très peu avec les autres acteurs sociaux canadiens au-delà du territoire québécois. L'État québécois agit généralement comme le principal intermédiaire des intérêts québécois auprès du gouvernement canadien dans le domaine des politiques sociales. Au Québec, la représentation de la nation québécoise influe énormément sur la façon dont les Québécois comprennent le rôle de l'État et ses rapports avec la communauté, ainsi que le rôle des acteurs sociaux dans le développement économique et social du pays (Bourque, 1990). Par ailleurs, cette dimension « nationale » au Québec affecte la structure de représentation des acteurs, c'est-à-dire les réseaux et les pratiques qui façonnent la vie communautaire. Les acteurs sociaux se regroupent sous plusieurs organismes parapluie au niveau provincial, portant l'appellation d'organismes « nationaux » et ayant généralement un discours articulé autour d'un projet de société (pour une discussion plus poussée de ces différences, voir Laforest, 2007). Dans certains cas, il est nécessaire de prendre en compte ces aspects fondamentaux de la réalité québécoise afin de comprendre la dynamique au Québec. À partir du moment où l'on accepte que certains débats politiques sont construits comme des problèmes nationaux au Québec, la comparaison entre le Québec et le Canada peut s'avérer très pertinente.

Cela soulève la question de l'échelon de la comparaison. Dans certains cas, il y a plus de valeur à comparer le Québec au Canada, alors que, dans d'autres, l'échelon provincial des politiques publiques constitue la meilleure base de comparaison. Pour faire ce choix, il faut déterminer le pallier principal où se situe l'objet d'analyse. Dès lors, l'espace pertinent, qu'il soit provincial ou fédéral, est celui où se déroule le processus politique à étudier. Choisir une échelle d'analyse et déterminer les cas comparatifs soulèvent également la nécessaire utilisation d'un cadre d'analyse qui permette de repérer les axes de comparaison et de fournir l'ossature conceptuelle de l'étude. Cela présuppose en outre des choix épistémologiques et théoriques de la part du chercheur. Bien évidemment, ce positionnement aura des répercussions sur l'approche privilégiée.

Pour déterminer l'axe de comparaison qui sera le plus propice à l'étude en question, il importe d'intégrer la politique comme élément de comparaison. Il n'est pas surprenant, étant donné la singularité du secteur et sa diversité au Québec, que les chercheurs québécois qui s'y sont intéressés aient privilégié une approche comparative articulée autour des politiques publiques et non autour du secteur comme entité. Des interrogations importantes apparaissent: Quelles sont les organisations qui s'investissent dans ces processus, suivant les spécificités des différents espaces politiques et sociaux dans lesquels ces processus s'inscrivent? Comment se construisent les revendications communes du secteur bénévole dans ces différents espaces?

En fait, un des phénomènes les plus intéressants de ces dernières décennies est justement que les organisations du tiers secteur ont commencé à se voir comme faisant partie d'un secteur pour la première fois dans leur histoire et à porter leurs demandes sur la place publique au nom de ce « secteur ». Bien évidemment ce processus de construction d'une identité sectorielle implique de faire le choix d'un « nom » autour duquel les acteurs peuvent faire leurs revendications (Jenson, 1993; 1995). Au Canada, les organisations qui ont revendiqué une plus grande reconnaissance de leur rôle sur la place publique l'ont fait au nom du « voluntary sector ». Au

Québec, elles l'ont fait au nom du « secteur communautaire autonome » (Laforest et Phillips, 2001). Ces différences ne sont pas négligeables. Elles révèlent non seulement des stratégies distinctes, mais une façon nuancée de définir l'enjeu politique.

L'attention portée au discours invite le chercheur à s'interroger sur les acteurs qui sont à son origine et sur les rapports de force entre eux. Au cours de la dernière décennie, nous avons assisté à de nombreux débats politiques et scientifiques au sein desquels des idées sur la gouvernance ont joué un rôle important. Ces discussions sont liées au fait que les gouvernements reconnaissent maintenant qu'ils se doivent de collaborer et de travailler de concert avec les acteurs de la société civile dans l'élaboration et la livraison des politiques publiques. Au Québec, ces débats ont donné lieu à l'établissement du SACAIS et ont mené à l'adoption d'une politique de reconnaissance et de soutien à l'action communautaire autonome en 2001 (Garon et Dufour, 2010). Au Canada et dans les autres provinces canadiennes, les mêmes développements avec leurs propres spécificités peuvent maintenant être observés. Ce sont des processus politiques à première vue relativement similaires pour mettre en lumière les différences qu'ils peuvent générer.

À cela, il importe d'ajouter la dimension historique des contextes étudiés. Le tiers secteur n'existe pas dans un vide, mais est intrinsèquement lié au contexte. Son rapport à l'État, l'environnement institutionnel dans lequel il gravite, ses alliés et ses sources de financement sont tous des facteurs qui affectent ses choix stratégiques. Une démarche diachronique permet de considérer ces éléments et de reconnaître que le tiers secteur a une relation évolutive avec l'État. Le secteur est traité plutôt comme une variable dépendante, à savoir comme le produit des institutions et des pratiques propres à chaque pays. Ainsi, le secteur peut, par exemple, devenir plus ou moins conflictuel en fonction de ses rapports avec l'État (White, 2001).

Dès lors, considérer le secteur comme une entité cohérente que l'on pourrait mesurer objectivement paraît illusoire. Considérer le secteur comme une entité composite et complexe est la seule démarche qui permette de tenir compte des différences importantes à travers les pays. L'unité d'analyse pertinente n'est plus vraiment le secteur bien délimité. Il s'agit au contraire d'envisager le système de représentation et d'action collective comme un processus politique à expliquer.

Ce renversement de perspective théorique trouve écho dans une longue tradition de travaux de sociologie politique qui a malheureusement été délaissée par les chercheurs du tiers secteur, qui proviennent maintenant principalement des champs du management, de l'administration publique, des politiques publiques et des sciences économiques. D'ailleurs, ce courant de recherche s'est plutôt développé en marge des études sur les groupes d'intérêt et sur les mouvements sociaux, faisant table rase d'importants développements en science politique et en sociologie politique quant à l'étude des rapports État/société civile. L'étude du tiers secteur n'a donc pas mené à un cumul de recherches, de sorte que l'on puisse identifier un corpus de travaux empiriques, d'approches théoriques et d'instruments méthodologiques suffisants (Taylor, 2002). Tel que discuté précédemment, l'étude du tiers secteur est caractérisée par une abondance d'études quantitatives à grand déploiement, au Canada tout comme aux États-Unis. Ce formalisme systématique a mené à une insularisation graduelle du champ d'études en changeant le regard sur leur objet. On trouve maintenant une faible prise en compte des questions de pouvoir, de rapports de force entre l'État et la société civile.

Une réflexion autour de l'approche comparative est nécessaire afin de renouveler la recherche sur le tiers secteur à l'ère de la gouvernance et de poser un regard sur les transformations contemporaines qui affectent le rapport entre l'État et le tiers secteur. Il est temps de passer à la prochaine étape et de développer des explications qui vont pouvoir servir à la construction théorique en favorisant des analyses comparatives centrées sur les cas et non les variables (Ragin, 1987). Il y a beaucoup à gagner à encourager une plus grande approche comparative entre le Québec et les autres provinces et même entre le Québec et le Canada afin de mieux comprendre les réalités réciproques et enrichir l'état des connaissances. Par ailleurs, l'approche comparative permet de remettre en perspective les concepts et les présupposés qui les sous-tendent et qui sont trop souvent tenus pour acquis. Le Canada et le Québec ont l'avantage de chevaucher deux mondes culturels et donc de pouvoir déceler des nuances en raison de la familiarité avec ces deux mondes. Grâce à un vaste ensemble d'outils méthodologiques et théoriques, l'approche comparative vise précisément la compréhension de phénomènes complexes qui ne peuvent être facilement réduits à des indicateurs quantitatifs ou décontextualisés. L'un des défis de l'analyse comparative est en fait ce travail de décodage des arrangements institutionnels, des pratiques sociales et du sens qui est donné à ces pratiques par les acteurs sur le terrain politique. En tant que chercheurs, nous pouvons saisir ces dimensions importantes sur le plan analytique en ne nous refermant pas sur une définition conceptuelle étroite ou trop abstraite du tiers secteur. La politique comparée a développé plusieurs cadres théoriques et pistes de réflexion fructueuses qui contribueraient certainement à accroître la valeur de la recherche sur le tiers secteur en ancrant l'analyse dans un domaine élargi (Gazibo et Jenson, 2004).

Conclusion

Bien que les études sur le tiers secteur aient produit des données empiriques intéressantes, nous devons prendre du recul par rapport à l'objet d'analyse et nous assurer d'avoir la meilleure optique pour analyser le phénomène qui nous intéresse. La montée des organismes bénévoles et communautaires est le reflet d'un changement plus profond dans les rapports entre l'État et la société civile. L'analyse du tiers secteur doit donc être située avec une vue d'ensemble sur les défis des sociétés contemporaines. La question des acteurs et leur articulation dans les dispositifs institutionnels demeure primordiale pour comprendre le processus de changement politique. L'étude de ce phénomène permettra de poser un regard sur un ensemble plus vaste de relations sociales qui sont décisives pour l'analyse contemporaine des politiques publiques.

Ce commentaire ne cherche évidemment pas à invalider les analyses et les approches qui ont jusqu'à ce jour dominé l'étude du tiers secteur. Il suggère plutôt qu'il ne faut pas perdre de vue les grandes questions des diverses disciplines qui amènent à poser un regard critique et analytique sur les phénomènes sociaux. La recherche sur le tiers secteur gagnerait grandement à examiner de façon critique la complexité des acteurs et des pratiques en jeu. Les questionnements et les réflexions poursuivis seraient aiguillonnés par l'ensemble des débats et l'évolution des travaux en politique comparée. Il est étonnant de constater que l'élan d'intérêt dans le tiers secteur n'a pas contribué à renouveler la connaissance des acteurs sociaux. Tel qu'il est connu, le tiers secteur ne constitue pas une entité à part. Ses activités et ses

pratiques sociales s'inscrivent plus souvent qu'autrement en continuité avec celles des autres acteurs sociaux. Par conséquent, il reste beaucoup à apprendre de ces domaines de recherche qui ont théorisé et conceptualisé de façon assez éloquente les rapports entre le milieu institutionnel et les pratiques des acteurs de la société civile. Ce processus de pollinisation croisée est à la fois désirable et nécessaire.

Bibliographie

- Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale, 2006, *Les organismes à but non lucratif au Québec: faits saillants régionaux de l'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles*, Imagine Canada, Toronto.
- Bouchard, Marie, Cyrille Ferraton et Valérie Michaud, avec la collaboration de Phillips Leclerc, 2006, *Base de données sur les organisations d'économie sociale, les critères de qualification des organisations*, Cahier de la Chaire de recherche en économie sociale, Bibliothèque nationale du Québec.
- Bourque, Gilles, 1990, «La sociologie, l'État, la nation», *Cahiers de recherche sociologique*, n° 14, printemps.
- Bussiès, Denis, Sébastien Chartrand, Guy Cucumel, Louis Jolin, Richard Nicol et Yves Vaillancourt, 2006, *Le secteur sans but lucratif et bénévole du Québec. Faits saillants régionaux de l'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles*, Imagine Canada, Toronto.
- Gary Caldwell et Paul Reed, 1999, «Civic Participation in Canada: Is Quebec Different?», *Inroads: A Journal of Opinion*, vol. 8, p. 215-222.
- Cardinal, Linda, 2005, «Neo-institutionalism in Québec Political Science», dans André Lecours (sous la dir. de), *Neo-institutionalism: Theory and Analysis*, Toronto, University of Toronto Press, p. 128-150.
- Evers, Adalbert et Jean-Louis Laville (sous la dir. de), 2004, *The Third Sector in Europe*, Cheltenham, Edward Elgar.
- Garon, Francis et Pascale Dufour, 2010, «Comprendre la mise en œuvre différenciée d'une politique publique. Le cas d'une politique de gouvernance au Québec», *Revue canadienne de science politique*, vol. 43, n° 3, p. 607-631.
- Gazibo, Mamoudou et Jane Jenson, 2004, *La politique comparée: fondements, enjeux et approches théoriques*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- Hodgkinson, Virginia A. et Anne Painter, 2002, «Third Sector Research in International Perspective: The Role of ISTR», *Voluntas*, vol. 14, n° 1, p. 1-14.
- Jenson, Jane, 1993, «Naming Nations: Making Nationalist Claims in Canadian Public Discourse», *Canadian Review of Sociology and Anthropology*, vol. 30, n° 3, p. 337-359.
- Jenson, Jane, 1995, «Mapping, Naming and Remembering: Globalization at the end of the Twentieth Century», *Review of International Political Economy*, vol. 2, n° 1, p. 96-116.
- Jetté, Christian, Benoît Lévesque, Lucie Mager et Yves Vaillancourt, 2000, *Économie sociale et transformation de l'État-providence dans le domaine de la santé et du bien-être: une recension des écrits (1990-2000)*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.
- Laforest, Rachel, 2007, «The Politics of State-Civil Society Relations in Quebec», dans Michael Murphy (sous la dir. de), *Canada: The State of the Federation*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, p. 177-198.

- Laforest, Rachel et Michael Orsini, 2005, « Evidence-based Engagement in the Voluntary Sector: Lessons from Canada », *Social Policy and Administration*, vol. 39, p. 481-497.
- Laforest, Rachel et Susan Phillips, 2001, « Repenser les relations entre le gouvernement et le secteur bénévole: À la croisée des chemins au Québec et au Canada », *Politique et Sociétés*, vol. 20, p. 37-68.
- Laville, Jean-Louis (sous la dir. de), 1994, *L'économie solidaire. Une perspective internationale*, Paris, Desclée de Brouwer.
- Lohmann, Roger A., 2007, « Charity, Philanthropy, Public Service, or Enterprise: What Are the Big Questions of Nonprofit Management Today? », *Public Administration Review*, vol. 67, n° 3, p. 437-448.
- Organisation des Nations Unies (ONU), 2003, *Manuel des institutions sans but lucratif dans le système des comptes nationaux*, Département des affaires économiques et sociales, Série F, n° 9, consulté sur Internet (http://unstats.un.org/unsd/publication/SeriesF/SeriesF_91E.pdf) le 13 septembre 2009.
- Ragin, Charles C., 1987, *The Comparative Method: Moving Beyond Qualitative and Quantitative Strategies*, Berkeley, Los Angeles, London, University of California Press.
- Ragin, Charles C., 1998, « Comments on 'Social Origins of Civil Society' », *Voluntas*, vol. 9, n° 3, p. 261-270.
- Reed, Paul et Kevin Selbee, 2003, *Formal and Informal Volunteering and Giving: Regional and Community Patterns in Canada*, Ottawa, Statistique Canada.
- Simonet-Cusset, Maud, 1998, « Le bénévole et le 'volunteer'; Ce que traduire veut dire », dans André Caillé et Jean-Louis Laville (sous la dir. de), *Une seule solution? Socio-économie du fait associatif*, Paris, La Découverte / La Revue du MAUSS, p. 57-65.
- Statistique Canada, 1998, *Caring Canadians, Involved Canadians: Highlights from the 1997 Survey of Giving, Volunteering, and Participating*, 71-542-XPE, Ottawa.
- Statistique Canada, 2004, *Caring Canadians, Involved Canadians: Highlights from the 2004 Survey of Giving, Volunteering, and Participating*, 71-542-XPE, Ottawa.
- Taylor, Rupert, 2002, « Interpreting Global Civil Society », *Voluntas: International Journal of Voluntary and Nonprofit Organizations*, vol. 13, n° 4, p. 339-347.
- Vaillancourt, Yves, 2006, « Le tiers secteur au Canada, un lieu de rencontre entre la tradition américaine et la tradition européenne », *Canadian Review of Social Policy*, vol. 56, p. 23-39.
- Vaillancourt, Yves et Sébastien Chartrand, 2005, « Le tiers secteur au Canada, un lieu de rencontre entre la tradition américaine et la tradition européenne », communication présentée au congrès international de l'International Society for Third Sector Research (ISTR).
- Vaillancourt, Yves et Louise Tremblay (sous la dir. de), 2002, *Social Economy. Health and Welfare in Four Canadian Provinces*, Montréal et Halifax, LAREPPS (Laboratoire de recherche sur les pratiques et politiques sociales) et Fernwood.
- Van Til, John, 2009, « A Paradigm Shift in Third Sector Theory and Practice », *American Behavioral Scientist*, vol. 52, n° 7, p. 1069-1081.
- White, Deena, 2001, « Maîtriser un mouvement, dompter une idéologie: l'État et le secteur communautaire au Québec », *Canadian Journal of Policy Research*, vol. 2, n° 2, p. 132-141.